

A Sannerville, une classe est menacée de fermeture



Les parents d'élèves se sont réunis vendredi soir et ils envisageaient une occupation de l'école lundi matin. Ouest-France

Le 18 mars 2024, lors du conseil d'école de Sannerville (Calvados), les parents d'élèves apprennent qu'une fermeture de classe est programmée à l'école Marthe-et-Michel-Las faisant passer le nombre de classes de neuf à huit. En cause, une divergence sur la façon de compter onze élèves qui appartiennent à la famille des gens du voyage.

Surpris, les parents d'élèves ont décidé de se réunir vendredi soir, en urgence, sous le préau de l'école de Sannerville. Une trentaine de personnes étaient présentes dont le maire Martial Borda, accompagné d'élus de la commune. Très vite, Guillaume Pâque, parent délégué d'élèves a pris la parole. Après discussions, il a été décidé d'occuper l'école dès lundi matin.

Lundi matin donc, l'inspectrice d'académie, qui n'a pas souhaité communiquer argumentant « **qu'un communiqué de presse serait fait mercredi matin** », a accueilli Guillaume Pâque, une délégation de parents d'élèves et les président et vice-président de l'Association de parents d'élèves (APE), qui ont été invités à participer à une réunion à la mairie en présence de Sophie Denuaud, adjointe au maire de Sannerville.

Un échange sur le mode de calcul des 11 enfants de la famille des gens du voyage

L'inspectrice qui « **a souhaité que les banderoles fixées devant l'école soient enlevées** », a annoncé que les effectifs connus étaient de 191 élèves sur le logiciel de calcul interne de l'Education nationale. « **Une divergence de calcul est apparue rapidement concernant 11 enfants de la famille des gens du voyage qui sont accueillis les trois quarts de l'année** », précise Guillaume Pâque.

D'après lui, l'école et la mairie annoncent qu'ils sont en plus des 191 élèves recensés. Or, l'inspectrice annonce qu'ils sont déjà comptabilisés dans les effectifs.

« **Ce point reste à éclaircir, nous attendons le retour de l'inspectrice ainsi que la carte scolaire demain. Nous déciderons ensemble et collectivement de la suite à donner** », précise Guillaume Paque.

Une pétition lancée sur internet totalisait, dimanche soir, 360 signatures. De son côté, le maire Martial Bordais annonçait, vendredi soir, que des nouveaux logements seraient livrés en septembre et décembre de cette année accueillant ainsi de nouvelles familles. « **Il faut inscrire très vite les enfants qui ne le sont pas encore** », demande Guillaume Pâque.

« **L'inspectrice d'académie a rappelé que la carte scolaire qui sortirait demain est prévisionnelle et qu'elle peut évoluer** », termine Guillaume Pâque.